

Intitulé de l'UE	Maîtrise et connaissance de la langue anglaise (Partie II)
Section(s)	- (9 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Langues germaniques BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Manon CAVALIERE Pierre MEULENYZER	90	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2	45h	Manon CAVALIERE Pierre MEULENYZER
Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2	45h	Manon CAVALIERE Pierre MEULENYZER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2 : 5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux
Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2 : 5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2 : Français, Anglais
Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2 : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables
Compétences acquises dans l'enseignement secondaire général (cf. compétences terminales en Communauté française), ainsi qu'au terme de l'UE "Maîtrise et connaissance de la langue anglaise - Partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ; ◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ; ◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ; ◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de communiquer dans la langue cible (anglais) en contexte authentique, en particulier, dans des situations liées à la vie professionnelle (niveau B1).

Contenu de l'AA Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2

Travail sur les quatre compétences : expression orale, expression écrite, compréhension à l'audition et compréhension à la lecture.

Contenu de l'AA Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2

Travail sur les savoirs linguistiques : orthographe, lexique, grammaire, syntaxe, phonologie,...

Méthodes d'enseignement

Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Supports

Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise des habiletés linguistiques LM1 - Partie 2

Divers ouvrages

Ressources bibliographiques de l'AA Savoirs linguistiques LM1 - Partie 2

Divers ouvrages

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Anglais
Méthode d'évaluation	Examen oral : 50% Examen écrit : 50%

Année académique : **2024 - 2025**